

« Ce sont des postes spécifiques » : les enseignants des écoles REP+ en Seine-Maritime ne décolèrent pas

Des enseignants ont manifesté au Havre et à Rouen ce jeudi 27 février 2025 pour demander l'annulation de la fusion des quatre catégories de remplaçants dont une concerne les REP +.



Les enseignants remplaçants en REP+ en grève ont été rejoints par des enseignants titulaires ce jeudi 27 février 2025 au Havre.

Les enseignants remplaçants, dont ceux rattachés aux écoles situées en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP +), passent à la vitesse supérieure. En grève depuis plusieurs jours, ils ont manifesté ce jeudi 27 février 2025 devant la Maison de l'éducation au Havre le matin, puis devant le Rectorat à Rouen en début d'après-midi.

"Des missions différentes" suivant la catégorie de remplaçants

En Seine-Maritime, pour les 60 écoles classées REP + (33 au Havre, 11 à Rouen, 8 à Elbeuf, 5 à Dieppe, 3 à Saint-Etienne-du-Rouvray), ils sont au nombre de 36 enseignants remplaçants : 20 au Havre et 16 pour le reste du département.

[Moins d'élèves en primaire en Seine-Maritime : voici les écoles qui vont fermer](#)

Tous dénoncent la fusion programmée pour la rentrée scolaire 2025-2026 des quatre catégories de remplaçants qui "ont des missions différentes et bien spécifiques", explique Christophe Hamon, enseignant remplaçant pour la brigade formation continue et représentant FSU-SNUipp au Havre. Les quatre brigades sont : les REP + (36 enseignants), la formation continue (32), la formation longue durée (32) et les remplacements maladie dans les écoles hors REP + (environ 400).

Les enseignants demandent le maintien de l'organisation actuelle

En clair, dès la rentrée prochaine, un remplaçant - quelle que soit sa catégorie actuelle - pourra être affecté dans n'importe quel établissement, qu'il soit situé en REP + ou pas.

Or, il existe une particularité pour les remplaçants en réseau d'éducation prioritaire renforcé comme l'explique Alix*, l'une d'eux : "Ce sont des postes spécifiques car nous remplaçons les enseignants titulaires pendant les neuf jours de formation [que peut leur accorder l'Éducation nationale] et de concertation auxquels ils participent chaque année."

Il faut qu'il y ait une continuité pédagogique. Nous connaissons les écoles, les familles, les fratries. Nous avons parfois des petits qui n'ont que 2 ans

Alix - enseignante remplaçante en REP +

"Nous demandons le maintien de l'organisation actuelle et l'annulation de la fusion", clament les enseignants, qui s'interrogent sur les critères qui détermineront les choix d'affectation. "Hasard ? Compétences ? On ne sait pas. Et puis, il y a des collègues remplaçants qui ne veulent pas forcément faire autre chose que leur mission d'aujourd'hui."

Pas reçus par l'inspectrice du Havre, ni par le Rectorat à Rouen

Ce qui a mis le feu au poudre cette semaine, c'est qu'ils estiment que leur "droit de grève a été bafoué". "L'inspectrice de l'Éducation nationale a décidé d'entraver la grève des remplaçants."

Ce jeudi, une concertation devait avoir lieu au sein de l'ensemble d'un groupe scolaire situé à Caucriauville, au [Havre](#). Les 27 enseignants titulaires auraient donc dû être suppléés par 27 remplaçants. Or ces derniers étaient tous grévistes. "Nous avons fait les choses dans les règles en prévenant les parents 48 heures à l'avance, justifie Alix. Mais l'inspectrice a décidé d'annuler cette journée." En soutien, certains titulaires de ces établissements maternelle et élémentaire se sont eux aussi mis en grève.

Verdict le jeudi 6 mars, jour du vote de la carte scolaire 2025-2026

Ils étaient ainsi une centaine d'enseignants remplaçants toutes catégories confondues à manifester, dans la matinée, devant la Maison de l'éducation au [Havre](#). "Nous avons demandé à être reçus par l'inspectrice mais elle a refusé donc cet après-midi, nous allons au Rectorat, à [Rouen](#)."

Une délégation de remplaçants havrais a donc fait le déplacement à [Rouen](#) où ils ont retrouvé leurs homologues rouennais et eurois. Mais là encore, la demande des 80 enseignants présents est restée vaine.

Ils ont toutefois demandé un rendez-vous avant la tenue de la première réunion du groupe de travail qui doit avoir lieu ce vendredi 28 février 2025. Celle-ci sera suivie de la réunion du comité social d'administration de [Seine-Maritime](#) le mercredi 5 mars 2025 puis du vote de la carte scolaire pour le premier degré (écoles maternelles et élémentaires) par le conseil départemental de l'Education nationale le jeudi 6 mars 2025.

*Le prénom a été modifié

Suivez l'actualité du [Havre](#) et de [Rouen](#) sur notre chaîne WhatsApp et sur notre compte TikTok